



Forum Régional Aéroport de Liège

PV

19/09/2023 de 14.30 à 17.00

CONVENOR	Raphaël Van De Sande (Customs Trade Law Academy) Nicolas Laurent (AAD&A)
NOTULIST	Nicolas Laurent (AAD&A)
PRÉSENTS	<u>Liege Airport</u> Aurore Longchamps Alexis Lapot Jamy Bagheri <u>Douanes</u> Nicolas Laurent Nathalie Lekeux Nicolas Wengler-Mathieu Ekue Koudoyor Bart Engels Michel Lequeu Ayten Demir Saif Toolsee Isabelle Clarisse Gennaro La Barbera Amélie Gathy Valérie Gielen Evelyne Delevoy Opérateurs Melin Reedsmith Iovino Eurora Dursun FFD Cargo Maslova Ziegler Naciri Cainiao André Via Europe Giffoni Customs easy

Hia	LLI
Lahaye	LCA
Jamers	FFF
Klacar	Alando
Zhang	Cargo Access
Cantamessa	Becargo
Susan	4PX
Denuit	Afsca
Jeurissen	Aviapartner
Terrence	Cargo Access
Kyriakides	E-origin
Mieralimu	Tongda
Vernicos	E&Y
Vandenbergh	Amazon
Sun	ECLL

Mot d'introduction : Raphaël Van De Sande et Nicolas Laurent accueillent les participants en présentant les différents points à l'ordre du jour.

Point 1 de l'ordre du jour : Présentation GMTMS

Jamy Bagheri (Liège Airport) a effectué une démonstration du GMTMS (Goods Movement Tracking & Management System).

Cette application offre une traçabilité complète depuis le départ jusqu'à l'arrivée à LGG, ainsi qu'une digitalisation des processus de gestion jusqu'au dédouanement.

Il a présenté les avantages du système et invité les opérateurs à la réunion du 4 octobre

Point 2 de l'ordre du jour : Compte rendu du groupe de travail – Fiche de contrôle

Nicolas Wengler-Mathieu (AGDA) présente les conclusions du groupe de travail, après avoir posé le contexte des contrôles, vérifications.

Il détaille les 4 points de vigilance identifiés (voir présentation).

Il clôture son intervention en présentant la fiche de contrôle et ses étapes tout en indiquant qu'à chaque étape, l'opérateur peut émettre des remarques.

Des équipes tests ont été désignées et ces équipes débiteront avec cette fiche papier qui sera par la suite digitalisée.

Point 3 de l'ordre du jour : **Customs Trade Law Academy**

Après un bref historique sur sa création et ses collaborations, Raphael Van De Sande revient sur les enjeux de formation et de recherche pour le domaine douanier.

La CTLA a pour but de créer des ponts entre les différents intervenants de la chaîne logistique et de faire de la région liégeoise un centre d'excellence douanier.

Point 4 de l'ordre du jour : **CBAM / MACF**

Yves Melin (Avocat chez Reedsmith) présente le nouveau mécanisme mis en place par la Commission Européenne sur les importations de marchandises. Le but de la Commission est de taxer les biens à forte intensité de carbone en provenance de pays tiers. La douane bien qu'étant en première ligne pour les importations de ces marchandises n'est pas le titulaire du processus en Belgique celui-ci est le SPF Santé Publique.

Point 5 de l'ordre du jour : **Systèmes douaniers**

Raphaël Van De Sande (CTLA) revient sur les dernières évolutions de mise en production des systèmes douaniers avec une comparaison entre la situation actuelle et la situation future.

Point 6 de l'ordre du jour : **Audit préalable et critères autorisations douanières aéroportuaires**

Nicolas Laurent (AGDA) présente les critères et les obligations liées à l'obtention d'autorisation. (voir présentation)

Point 7 de l'ordre du jour : **Divers**

a) Détermination de la valeur

Nicolas Wengler-Mathieu (AGDA) annonce la fin de tolérance pour la détermination de la valeur en douane.

- Vente effective => Valeur transactionnelle

- Déplacement de stock => Autre méthode d'évaluation et **sans facture** . Un lien de vente Adhoc devra aussi être fourni lors de la présentation des marchandises en douane.

b) Comptabilité matière IST

Des contrôles aléatoires seront effectués par les services de vérification pour vérifier les écritures, obligatoires dans le cadre de cette autorisation.

Si les écritures de contrôle ne sont pas en ordre, la Douane peut retirer l'autorisation pour manquement aux obligations.